

Forum public

Projet « Territoires Fluviaux Européens »

Éléments de synthèse

Pièces jointes :

- Programme du forum
 - Diaporama des présentations
 - Liste d'émargement
 - Feuille de candidature au GTAL
-

De nombreux habitants ont participé au forum qui se tenait mercredi 27 juin au soir à Grisolles. Soucieux de l'avenir de leur fleuve, ils sont venus exprimer leurs inquiétudes et attentes.

Le SMEAG a organisé ce forum pour présenter le projet « **Territoires fluviaux européens** » (TFE) aux habitants des 26 communes de Toulouse à Saint-Nicolas-de-la-Grave et pour les inviter à y participer activement **en s'inscrivant au groupe de travail des acteurs locaux (GTAL)**.

Qu'est-ce que le projet TFE ?

Porté par le SMEAG ce projet est cofinancé par le programme Interreg IVB Sud-ouest européen et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Son objectif est de **préserver les fonctions « vitales » du fleuve tout en maintenant les activités qui se développent sur le territoire.**

Les résultats attendus à la fin du projet sont des **orientations et actions pour l'aménagement du territoire le long de la Garonne entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave.**

Pourquoi mener ce projet ?

Le projet « Territoires Fluviaux Européens » part d'un constat : le fleuve Garonne constitue un patrimoine naturel exceptionnel reconnu d'intérêt national et européen mais il est menacé par les impacts des aménagements de l'Homme. **Si le fleuve est menacé, c'est aussi les services qu'il rend au territoire et les activités socio-économiques qui en dépendent qui le sont.**

Les témoignages de plusieurs participants ont repris ce constat. La Garonne est un fleuve délaissé, qui se dégrade :

« Il est temps de dépasser le constat et d'agir », une association de protection de l'environnement ; une association de pêcheurs.

Pour expliquer les motivations du projet, le SMEAG a diffusé un film réalisé par l'agence de l'eau Adour-Garonne. En rapportant les témoignages d'acteurs du bassin (Adour, Touch, Boutonne,...), le film présente ce que devrait être la gestion des cours d'eau.

*« Permettre au cours d'eau de revivre sa vie, de retrouver sa place.
Il faut vivre avec l'espace rivière ».*

Un cours d'eau qui fonctionne, c'est un cours d'eau qui transporte des graviers, par un système d'érosions et de dépôts. C'est aussi un cours d'eau qui déborde sur sa plaine inondable, submerge les zones humides, alimente ainsi la nappe de Garonne.

« Je suis personnellement prête à maintenir des secteurs de Garonne inondables si c'est pour préserver la ressource eau, notre eau potable », une élue de Haute-Garonne.

Avec le projet TFE, le SMEAG souhaite réfléchir avec les acteurs et habitants des 70 km de Garonne entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave aux principes d'aménagement du territoire pour **un fonctionnement plus équilibré du fleuve. De quel espace la Garonne a-t-elle besoin pour conserver ses fonctions naturelles ?**

Comment mener ce projet ?

Nous avons des connaissances sur le fleuve et son territoire. On sait par exemple qu'un tiers des prélèvements de l'ensemble du bassin de la Garonne se font entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave, pour 15.000 ha d'agriculture irriguée. L'eau potable de 100.000 personnes dépend de l'eau de Garonne ou du Canal. 900 ha de ce territoire sont des zones humides, 300 ha des plans d'eau de gravières.

On compte 50 bras morts sur 70 kms de Garonne contre par exemple seulement 10 pour 200km de Garonne en Aquitaine. Ce secteur est le plus riche en zones humides du fleuve Garonne. C'est aussi la plus grande zone d'expansion de crues avec une capacité de stockage représentant plus de la moitié de la capacité de rétention de l'ensemble de la plaine inondable de Garonne. C'est un territoire avec aussi un fort potentiel en terme de tourisme, de loisirs et de cadre de vie.

Depuis 20-30 ans de nombreuses études ont été conduites, mais elles ont une portée locale ou sectorielle. La première étape du projet TFE est la réalisation d'un diagnostic complet. La question est : Comment passer de ces connaissances sectorielles à un diagnostic complet, pour une image plus juste du territoire ? Le projet permettra de **croiser, de synthétiser et compléter ces connaissances avec l'objectif de bien comprendre l'état actuel et les évolutions prévisibles du fleuve Garonne et de son territoire, entre Garonne et Canal.**

Le projet TFE s'appuiera sur les connaissances techniques qui sont disponibles, **mais également sur les expériences des habitants et des acteurs locaux.** Le diagnostic sera « partagé » et s'appuiera sur les avis d'experts et les perceptions des riverains de la Garonne. **Les habitants et acteurs locaux feront part de leurs perceptions et leur vécu lors des réunions du groupe de travail des acteurs locaux.**

Les questions posées seront par exemple :

- Comment le tracé du fleuve va-t-il continuer à évoluer ? Quels sont les sites « sûrs », où le fleuve ne divague pas, pour construire et implanter des activités ?
- Les forêts de bords de Garonne, qui ne sont plus inondées tous les ans, risquent-elles de disparaître ? Que vont devenir ces espaces ? Sont-ils adaptés à la culture du peuplier ?
- Les zones humides sont-elles encore en état de rendre des services au territoire (épuration des eaux, réserve de biodiversité, zone d'expansion des crues, ...) ? Risquent-elles d'être « coupées » du fleuve ?
- Quels sont les impacts des plans d'eau de gravière sur la ressource en eau ? Quel lien avec les zones humides plus proches du fleuve ?

A partir de ces questions, posées sur l'ensemble du territoire entre Garonne et Canal, les experts et les acteurs locaux pourront **identifier les enjeux en fonction des secteurs. Les enjeux pourront être** environnementaux, sociaux et/ou économiques. Les priorités pourront être différentes selon les secteurs.

Au vu du diagnostic et des enjeux qui en résulteront, devra-t-on **imaginer une autre occupation du sol pour préserver le fleuve mais aussi se prémunir des menaces qui pèsent sur les usages ?**

Pour passer du diagnostic au plan d'actions, **des objectifs sont à définir**. Il en existe un certain nombre incontournables : contribuer aux exigences réglementaires des directives européennes (bon état des eaux, protection de la biodiversité, prévention des inondations), préserver les fonctions du fleuve et les services rendus. Renforcer aussi la solidarité de bassin : ne pas endiguer la Garonne, en continuant à vivre avec les crues et inondations c'est pour prendre en compte l'aval, préserver le fonctionnement naturel des nappes (remplissage en hiver et vidange en été), etc. Les objectifs devront aussi répondre à la demande sociale, **faire en sorte que tout le monde vive harmonieusement sur le territoire entre Garonne et Canal**.

Les échanges et principales interventions des participants au forum ont concerné les moyens qui seront nécessaires pour mettre en œuvre le plan d'actions.

« Qui va payer ? Dans un contexte généralisé de désengagement de l'Etat, c'est encore les collectivités qui devront prendre en charge les actions ».

« En Espagne, sur le bassin de l'Ebre, l'Etat aménage si les collectivités prennent en charge l'entretien et le suivi des actions »

« Les collectivités doivent prendre en charge leur espace de vie », plusieurs élus de Tarn-et-Garonne.

Le plan d'actions identifiera **les actions mais aussi les maîtres d'ouvrages potentiels et les financements envisageables pour chacune des actions**.

« En 1995, les communes riveraines du Canal se sont réunies pour créer une association et faire évoluer l'aménagement du canal. C'est ainsi qu'est née la voie verte et que le Canal a été classé patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit peut-être de faire pareil pour la Garonne et de mutualiser ainsi les moyens. », un élu de Tarn-et-Garonne.

Avec qui mener ce projet ?

Ce projet mobilisera plusieurs instances et plusieurs outils.

Le comité de pilotage du projet, constitué d'élus, de représentants de l'Etat, des usagers et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne a **la responsabilité des décisions**.

« Mais il y a aussi une responsabilité de tous ceux qui vivent en bordure des cours d'eau », Film « Espace rivière et territoire ». « Il faut assumer cette responsabilité de riverains et de bénéficiaires de service rendus par la Garonne », MC2 Consultants.

Afin de donner l'opportunité aux riverains de Garonne de devenir acteur de la préservation de leur fleuve, le SMEAG met en place un groupe de travail des acteurs locaux (GTAL). Ce groupe réunit environ 25 personnes volontaires, représentant de façon équilibrée, les communes du territoire, les professions et les préoccupations. Il est **chargé de conduire la réflexion et de faire des propositions** d'actions au Comité de pilotage. **Pour participer à ce groupe, aucune connaissance technique n'est nécessaire, la seule condition est d'être motivé. Le groupe se réunira sept fois entre l'automne 2012 et l'été 2013.** Chaque réunion durera environ 2 heures. Les lieux et horaires de réunion prendront en compte les préférences du groupe.

Le calendrier prévisionnel et les thèmes de réunions proposées :

Calendrier	Réunion	Objet
Septembre/ Octobre 2012	R1	<u>Thème 1</u> : quels sont les activités socio-économiques autour de la Garonne à maintenir et à développer ?
	R2	<u>Thème 2</u> : quels sont les espaces naturels et les éléments de la biodiversité liés au fleuve à maintenir et développer ?
	R3	<u>Thème 3</u> : quels sont les risques de crues et inondations ? comment sont-ils perçus ? dans quelle mesure sont-ils acceptés ?
A préciser	R4	Comment hiérarchiser les enjeux liés au fleuve ?
	R5	Au vu des enjeux, quel est l'espace pour le fleuve « admis » ?
	R6	Propositions d'orientations / d'actions
	R7	Présentation des résultats et bilan de la concertation

Il est encore possible de candidater pour participer au groupe de travail, et ce jusqu'au 11 juillet. Pour plus d'information et pour s'inscrire à ce groupe de travail, contacter Fabienne SANS, responsable du projet TFE au sein du SMEAG, au 05.62.72.76.00 ou à l'adresse : fabienne.sans@eptb-garonne.fr

Afin d'alimenter les réflexions de ce groupe une enquête sera également menée auprès de 200 habitants des Communes riveraines.



Le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement
de la Garonne
(SMEAG)
vous invite à un

FORUM PUBLIC

le **27 juin 2012**

à l'espace socio-culturel de **GRISOLLES**

PROGRAMME

18h : **Accueil** par M. Patrick MARTY, Maire de Grisolles et M. Bernard DAGEN, Conseiller Général de Tarn-et-Garonne et Vice-Président du SMEAG.

18h10 : **Introduction de la démarche « Territoires Fluviaux Européens »**, Fabienne SANS, SMEAG.

18h15 : Film de l'Agence de l'eau Adour Garonne « **Espace Rivière et Territoires** »

18h30 : **Présentation des grandes caractéristiques du territoire**, Hervé BOUSQUET, Lindenia.

19h00 : **Démarche de concertation et Groupe de Travail des Acteurs locaux**, Stéphanie BROCHARD, MC2 Consultants.

19h15 : **Animation autour de l'exposition de photographies**, en présence du photographe Didier TAILLEFER.

Petit buffet convivial



Pour s'inscrire auprès du SMEAG
05 62 72 76 00 - smeag@eptb-garonne.fr



FORUM PUBLIC, 27 juin 2012 à GRISOLLES



Projet " TFE "
"Territoires fluviaux européens"
pour
Une nouvelle approche du territoire de la
Garonne débordante

Fabienne SANS, Chargée de mission au SMEAG



TFE : Pourquoi ?

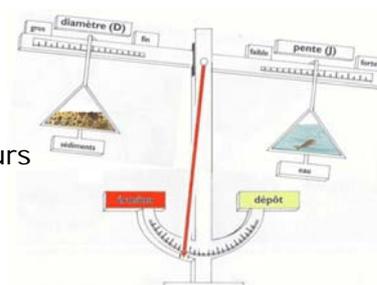


- Durant le 20ème siècle, la Garonne a été aménagée pour rendre de nombreux services à l'Homme :

des barrages pour la ressource en eau, des digues pour se protéger des inondations, des protections de berges pour les terres agricoles, des extractions de granulats pour les besoins en matériaux

- Conséquences :

- Une dynamique de la Garonne déséquilibrée
- Une modification physique du cours d'eau : perte d'espace et enfoncement



TFE : Pourquoi ?





- Des menaces pour les milieux naturels et les services rendus à l'Homme :
- Enfoncement du lit oblige à renforcer les ponts et approfondir les captages eau potable
- Réduction des fonds de graviers entraîne réduction du pouvoir auto-épurateur du fleuve et productivité piscicole
- Déconnexion des bras secondaires entraîne une perte de la qualité écologique et réduit l'effet ralentisseur pour les crues
- Etc...



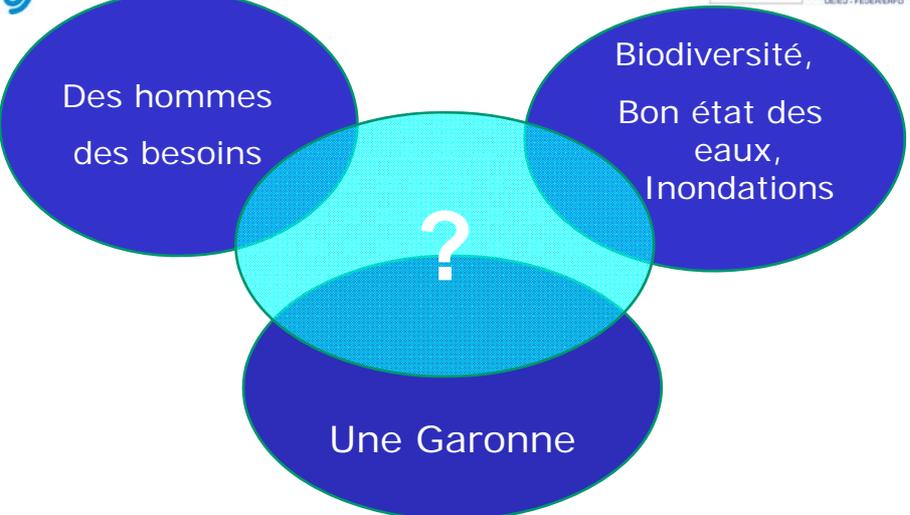





TFE : Pourquoi ?










TFE : C'est quoi ?



▪ **Un territoire**

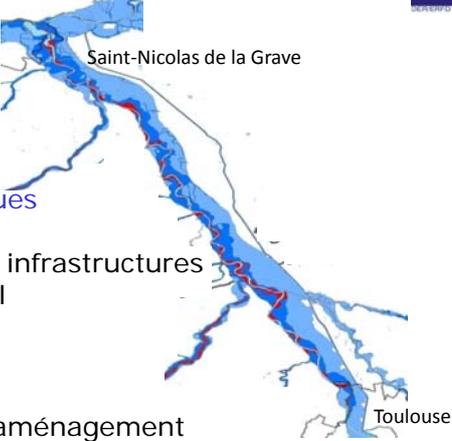
Ancienne zone de divagation
nombreuses zones humides

Plus grande zone d'expansion de crues

Agriculture, peupleraies, gravières, infrastructures
urbanisation entre Garonne et Canal

▪ **Une démarche**

Réfléchir ensemble aux principes d'aménagement
du territoire de Garonne pour un fonctionnement
plus équilibré du fleuve



Saint-Nicolas de la Grave

Toulouse








TFE : Comment ?



▪ Partager le constat

▪ Conduire des investigations complémentaires pour qualifier :

- Les possibilités d'améliorer la dynamique fluviale,
- La capacité des zones humides à rendre des services au territoire (ressource en eau, épuration des eaux, écrêtement des crues...)

▪ Conduire un travail de concertation pour hiérarchiser les objectifs et prioriser les actions pour la préservation des fonctions du fleuve dans le respect des activités socio-économiques










TFE : C'est aussi ...



Une projet de coopération :
Garonne – Bidassoa – Duero

Une démarche du bassin
Adour-Garonne



FORUM PUBLIC, 27 juin 2012 à GRISOLLES



Projet " TFE "

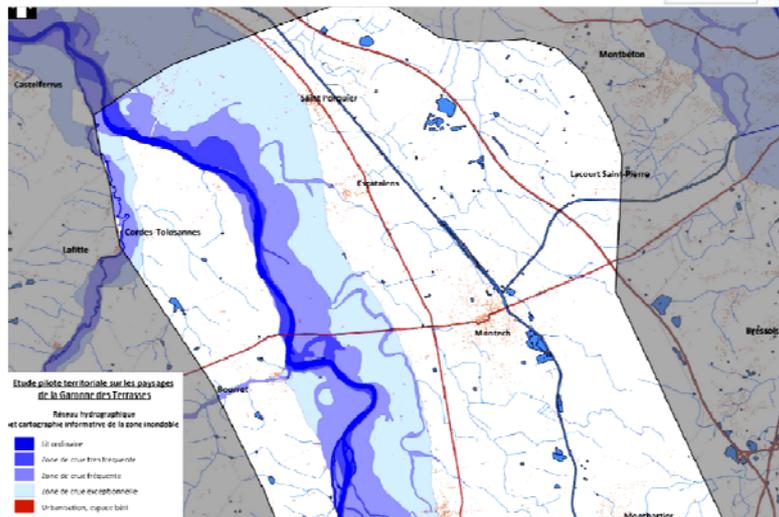
"Territoires fluviaux européens"

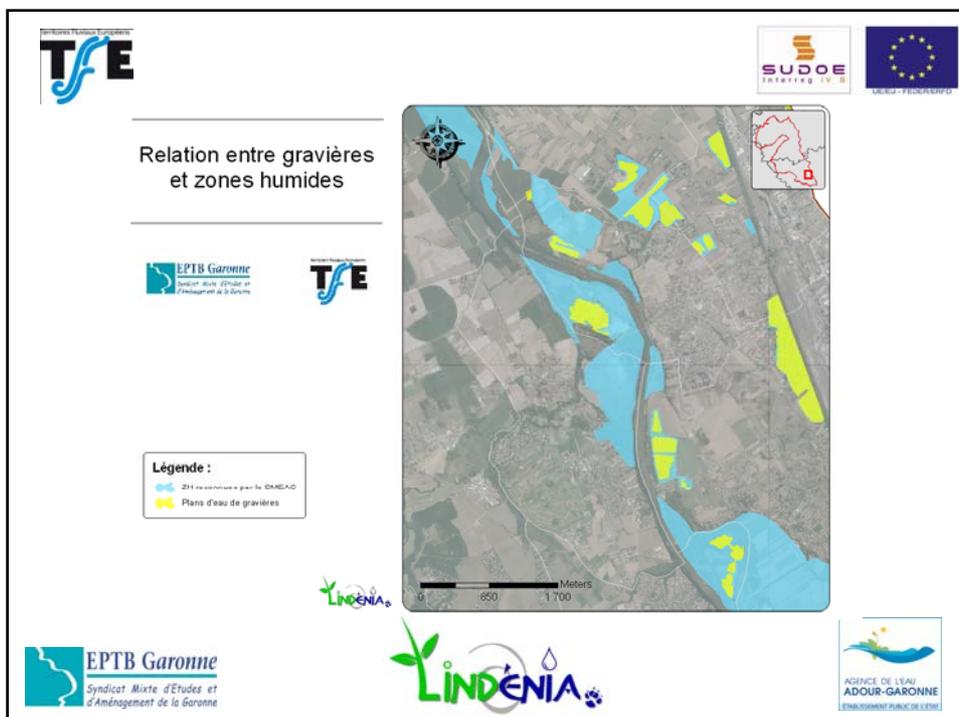
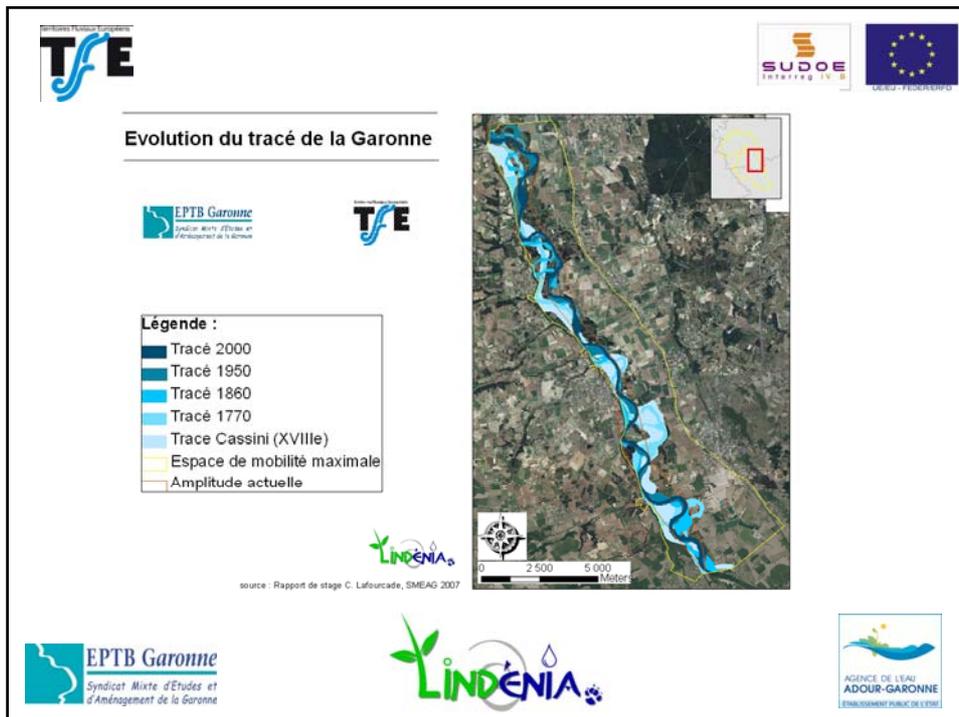
Constat, diagnostic et objectifs

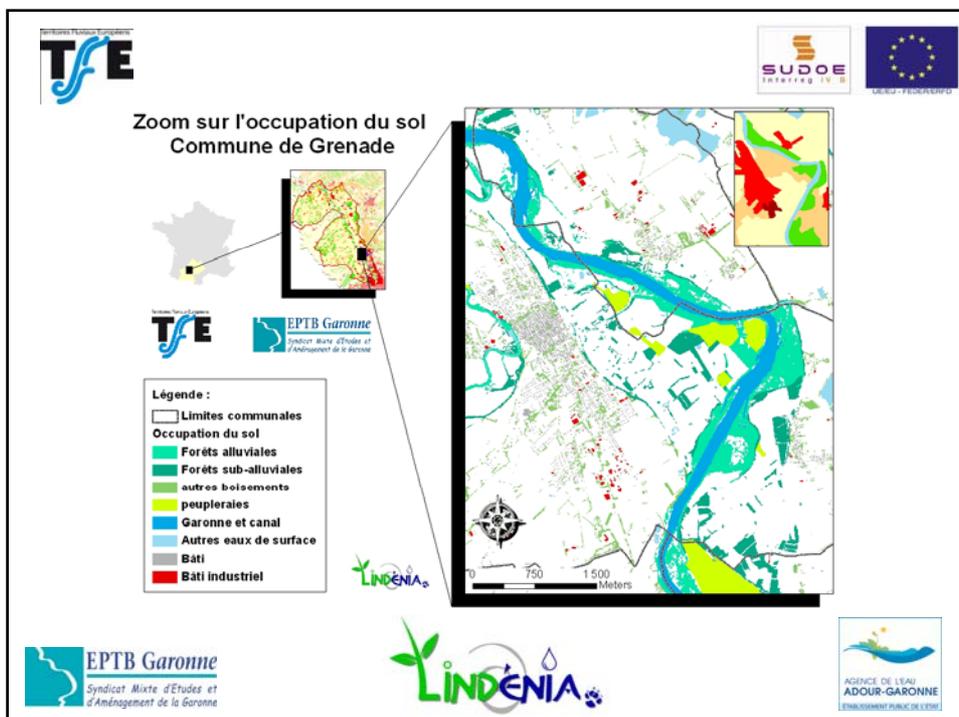
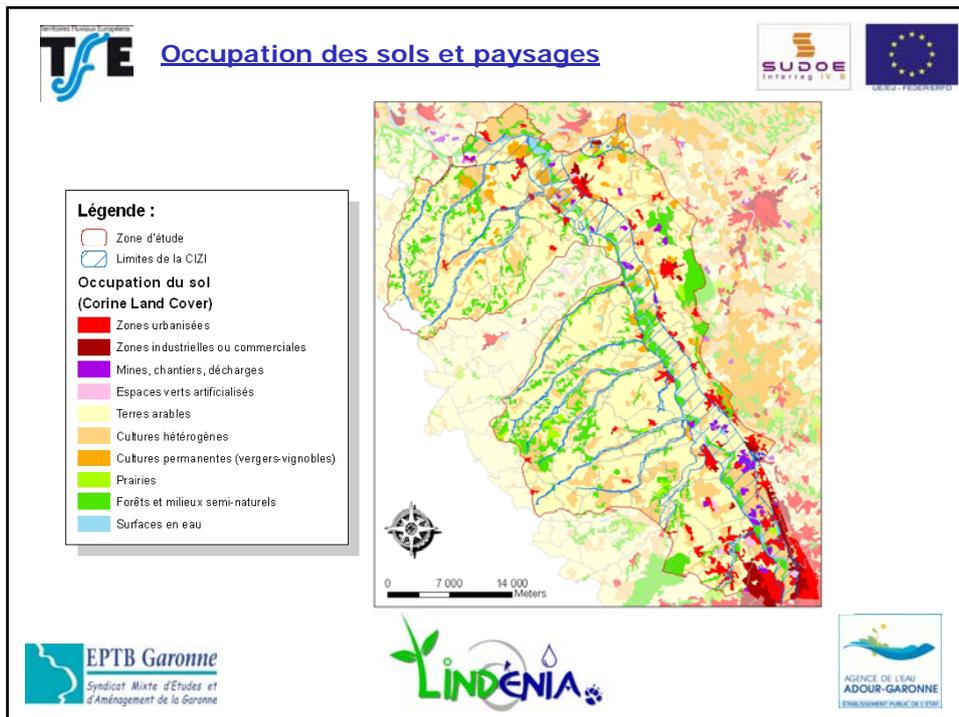
Hervé BOUSQUET, LINDENIA



- Au cours des vingt dernières années, diverses études et projets ont apporté des éléments de connaissance
 - zones inondables,
 - zones humides,
 - évolutions historiques du lit,
 - occupation des sols,
 - qualité des milieux naturels
 - activités socio-économiques du territoire
 - usages de l'eau et de la plaine ...









... au diagnostic détaillé

- Des besoins en actualisation et en compléments techniques :
 - Les évolutions du lit du fleuve et de sa plaine inondable
 - La pérennité des zones humides et des boisements alluviaux
 - Le fonctionnement écologique de la vallée et les continuités
 - Les services rendus par l'eau et la Garonne
 - Les menaces pour les habitants du territoire et pour les milieux naturels



Comment construire le plan d'actions ?

- Au-delà d'études sectorielles et du constat : des objectifs
 - Concilier espace vital de la Garonne avec le maintien d'activités socio-économiques qui évoluent
 - Préserver les services rendus par la Garonne tout en répondant aux exigences réglementaires (inondation, qualité de l'eau et des milieux aquatiques, continuités, habitats naturels remarquables)
 - Assumer la solidarité de bassin
 - Répondre à la demande sociale envers la Garonne



Exemples de zones humides de la Garonne



Les bras morts



La forêt alluviale



Les îles



Les roselières



Les prairies humides









Rôle des zones humides de Garonne

Elles sont notre réservoir de biodiversité (plantes et animaux sauvages)

25 espèces de poissons

Zones humides majeures reconnues au niveau national et européen

















Elles participent à la
dépollution des eaux



Capacité d'épuration
des nitrates 10 fois
supérieure à la
Garonne



...et encore 10 fois
supérieure si la zone
humide est
inondable !

Les réseaux
racinaires filtrent la
pollution des eaux





Rôle des zones humides de Garonne



Les zones humides nous protègent contre les inondations



Rôle des zones humides de Garonne



Elles soutiennent le débit du fleuve en basses eaux

Les sphaignes retiennent l'eau jusqu'à 30 fois leur poids





Rôle des zones humides de Garonne



Ce sont des lieux de promenades et de découverte de la nature



Port Haut Ramier de Bigorre Mauvers Labreille
Bourret Monestié Saint Nicolas de la Grave



FORUM PUBLIC, 27 Juin 2012 à GRISOLLES



Participer au projet « TFE »
pour permettre un fonctionnement
plus équilibré de la Garonne

Stéphanie BROCHARD, MC2 Consultants





Le constat



- Nous avons aménagé la Garonne, pour protéger les zones riveraines, limiter la divagation du fleuve, favoriser la navigation, ...
- Ces aménagements ont modifié l'écosystème fluvial, contribué à une perte de biodiversité, ...
- Des fonctions « vitales » du fleuve sont menacées (champs d'expansion de crues, alimentation de la nappe, autoépuration, ...)
- Il s'agit de prendre en considération ces fonctions « vitales » pour préserver l'avenir.



Les solutions



- Des directives européennes (DCE, Habitats, Inondations) et des lois françaises (Grenelle) contraignantes
- Des initiatives locales, parmi lesquelles le Projet « TFE » qui vise à « permettre un fonctionnement plus équilibré du fleuve, dans le respect des activités socio-économiques »





La démarche du projet



- Travailler sur la portion du fleuve entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave : 26 Communes traversées
- Etablir le diagnostic du territoire :
 - Quelles sont les activités socio-économiques dépendantes du fleuve qu'il faut protéger et développer ?
 - Quels sont les espaces naturels, (faune, flore) et les fonctions (autoépuration, ...) menacés qu'il faut protéger / recréer ?
 - Quelles sont les fonctions des crues / inondations ? Comment sont perçus leurs risques ? Dans quelle mesure sont-ils acceptables ?
- Définir les enjeux :
 - Comment concilier respect de l'espace du fleuve et développement des activités socio-économiques ?
- Proposer des actions pour permettre un fonctionnement plus équilibré du fleuve



L'organisation du projet



- Un comité de pilotage, constitué d'élus, de représentants de l'Etat, des usagers et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : il a la responsabilité des décisions
- Un groupe de travail des acteurs locaux (GTAL), réunissant environ 25 personnes volontaires, représentant de façon équilibrée, les Communes du territoire, les professions et les préoccupations : il est chargé de conduire la réflexion et de faire des propositions d'actions au Comité de pilotage
- Une enquête auprès de 200 habitants des Communes riveraines pour alimenter les réflexions du GTAL





Participer au GTAL



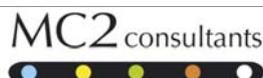
- Pour faire quoi ?
 - Etablir le diagnostic
 - Définir les enjeux
 - Proposer des actions
- Comment ?
 - En candidatant au GTAL : pour cela il suffit de compléter une fiche de renseignement
 - Aucune connaissance technique nécessaire
 - Seule condition : pouvoir participer à plusieurs réunions (7) en soirée, prévues entre la rentrée 2012 et l'été 2013



Les réunions du GTAL



Calendrier	Réunion	Objet
Septembre/ Octobre 2012	R1	Thème 1 : quels sont les activités socio-économiques autour de la Garonne à maintenir et à développer ?
	R2	Thème 2 : quels sont les espaces naturels et les éléments de la biodiversité liés au fleuve à préserver ?
	R3	Thème 3 : quels sont les risques de crues et inondations ? comment sont-ils perçus ? dans quelle mesure sont-ils acceptés ?
A préciser	R4	Comment hiérarchiser les enjeux liés au fleuve ?
	R5	Au vu des enjeux, quel est l'espace pour le fleuve « admis » ?
	R6	Propositions d'orientations / d'actions
	R7	Présentation des résultats et bilan de la concertation



	NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	A ETE INFORME PAR (affiche, mairie, mail SMEAG...)
1	BEALATON	Mme	GAGNAC		affiche de Gagnac
2	BLOUDEAU	Cyril	DIEUPANTALE		
3	BONNET	Michel	CASTELSARRASIN		Commune
4	BOUDOT	Sandrine	CASTELNAU D'ESTR.		Mairie
5	BOURNAUD	Yannick	VERDUN		Mairie
6	BOUSCATIER	Claude	VERDUN		Fédération Pêche T&G
7	BRU	Gabriel	VERDUN/GARONNE		Edouard SMEAG
8	BYCZYNSKI	Nicolas	GRISOLLES - CCTGV		SMEAG
9	CAMBOU	Pierre	BEAUZELLE		
10	CAMBRA	Martine	GRISOLLES		
11	CHARLES	Danielle	TOULOUSE		Mail
12	COLLIE	Jerome	MONTEBEN Conseil Général 82		SMEAG
13	CORNILLE	Michel	ESCATALENS		
14	CRACCO	Denis	MERVILLE/GRENADE		
15	CRACCO	Madame	MERVILLE/GRENADE		
16	CRUBILE	Claire	GRISOLLES		
17	DAGEN	Bernard	CASTELSARRASIN		Mairie CG 82 MAIRIE MONBEQUI
18	DUPPI	Jacques	MONBEQUI		
19	DUVERNEUIL	Jerôme	MOISSAC/VERDUN		
20	GATTI	Florent	VERDUN		PECHEUR
21	GÉRIGNÉ x	Mme	GAGNAC		
22	GIRARDI	M.	CASTELSARRASIN		DDT 82
23	GUIGUEN	Elodie	CASTELSARRASIN		Affiche SMEAG
24	HAUSS	Pierre	GRENADE		
25	LABORIE	David	GRISOLLES		
26	LAFLEUR	Béatrice	GRISOLLES		SMEAG / Copac
27	LAMAYJOUX	Christine	MONTEBEN		

	NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	A ETE INFORME PAR (affiche, mairie, mail SMEAG...)
28	LEFEBVRE	Marie-Claude	MERVILLE		
29	MARTY	Patrick	GRISOLLES		SMEAG
30	MARTY	Cyrille	GRISOLLES		
31	MASO	Natacha	MERVILLE		mail
32	MAURIEGE	Marie-José	ST NICOLAS DE LA GRAVE	s'excuse.	adjointe au maire
33	MONTE	Pierre	CASTELSARRASIN		
34	OUSTRI	Christian	ONDES		
35	PERCHERON	Yasemin David	BEAUZELLE		Affiche
36	PERNES	Michel	SAINT-JORY		
37	PINEL	Philippe	AUSSONNE		Affiche
38	POISSE	Bernard	FINHAN (AAPPMTA)		
39	RICHARD	Jean-Luc	SEILH		
40	SABATIER	Christophe	FINHAN		SMEAG
41	SIEURAC	Jean -Pierre	SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE		Mairie
42	SIMONET	Guillaume	TOULOUSE		UNIV. TOULOUSE 2 TIRACI
43	TOPENOT	Marie Claude	SAINT-NICOLAS DE LA GRAVE		Raine - OT
44	VALETTE	Christian	VERDUN SUR GARONNE		Sprinteur des
45	VALETTE	Philippe	MONTAUBAN		Affiche, mails SMEAG
46	VIGNOLLES	Thierry	MERVILLE		
47	VIRCHENAUD	Jean-Hugues	VERDUN SUR GARONNE		excuse
48	SABATIER	Philippe	Grisolles		Mairie de Grisolles
49	AGIR GARONNE (MARSAC)				
50	AGIR Garonne	OURTIERES A	Verdun / Garonne		Affiche
51	PITTON	J-LOUIS	GRISOLLES		Mairie de Grisolles
52	VOINSON	Annie	GRISOLLES		Raine Grisolles

	NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	A ETE INFORME PAR (affiche, mairie, mail SMEAG...)
53	TAUPIN	ABRAHAM	GRISOLLES		Mairie + SMEAG
54	MARY	Gabriel	GRISOLLES		Mairie
55	CITES NATURE	Audrey	Verdun		SMEAG
	VERDUN	François	Verdun		
	CARBOBA	Louis	grisolles		
	NELET	Yolande	grisolles		Mairie
	CREPET	Michelle	grisolles		Mairie
	COULON	Albert	grisolles		Mairie
	DEMONS	Jean-Marie	grisolles		La Mairie
	CAUTIONE	Blaine	Mairie grisolles		
	NACÉ	Sylvain	SMEAG		
	DUSTRY	Christophe	OMDES		Mail
	CADARUS	David	Neuville 31		Mairie
	LEFEVRE	Mme Claud	Neuville 31		mail
	VIGNOLLES	Thierry	HERVILLE		Mail + Mairie
	Grandi	grace	carbo		